

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger : 12 fr.

Un voyage résidentiel de Tunis au Tchad Dans quel but ?

Lorsqu'on parla, l'an dernier, d'une expédition du résident général à travers le Sahara avec le lac Tchad, comme terminus, nous avouons très sincèrement que nous ne primes pas la chose au sérieux pour de multiples raisons.

D'abord et surtout, parce que le résident a mieux à faire à son poste, après son congé annuel, que d'aller se ballader à Ouagadagou, ensuite parce que de trop nombreux intérêts doivent retenir son attention; en troisième lieu, parce que la frontière tunisienne s'arrêtant à Bir Matrou, après Bir Guedaria, en face de Ghadamès, au delà de Perwenquières où il s'arrêta l'an dernier, son voyage s'accomplirait en territoire algérien qui échappe à son autorité.

Qu'irait-il faire dans un pays qui est placé sous la direction du gouverneur général de l'Algérie et dans quel but se rendrait-il au centre de l'Afrique française occidentale, qui est-elle même sous l'autorité du gouverneur général, résident à Dakar ?

Si un pareil voyage devait être accompli, c'est le gouverneur général de l'Algérie qui devrait l'entreprendre jusqu'à la limite de son gouvernement, pas même jusqu'à Tombouctou, qui n'est déjà plus en territoire algérien.

Mais le résident général ? ce serait donc une partie de plaisir qu'il se proposerait d'entreprendre, dont la marque d'automobiles qui fournira les véhicules attend la publicité colossale et mondiale, qui la mettra un peu plus en relief.

Le représentant de la France en Tunisie peut-il se prêter à servir les desseins et les intérêts de ce "Citroën" de constructeur qui connaît l'art de la réclame et le moyen s'en servir ? Voir Deauville.

Autres choses encore : la session du Grand Conseil qui, organiquement, doit se réunir le premier lundi de novembre, sera-t-elle renvoyée pour attendre le retour du résident général ou la présidence en sera-t-elle confiée au délégué à la résidence générale qui, il faut bien en convenir, s'efface le plus qu'il peut et ne prend aucune initiative si petite soit-elle.

Et, grosse question, qui fera les frais d'un voyage auquel la Tunisie n'a rien à attendre aujourd'hui, pas même le raccollage de quelques caravanes depuis l'ouverture du chemin de fer de Thiès à Kayes qui relie par fer Bamako sur le Niger à Dakar et apporte sur les marchés de l'intérieur de l'Afrique Centrale les marchandises que les caravanes venaient chercher à Gabès, ou sur les bords de la Méditerranée, en échange de celles qu'elles apportaient ?

En tout cas, avant d'entreprendre ce voyage, auquel l'ancien président de la République n'était peut être pas étranger, en vue de celui qu'il comptait accomplir

lui-même au centre de l'Afrique, en passant par Dakar, le résident général n'aura pas manqué d'en aviser le président du conseil, en lui fournissant toutes explications utiles sur les buts de ce voyage, hors de sa sphère d'action ou ne saurait trop le répéter, et ce n'est qu'avec son assentiment qu'il sera accompli — s'il a lieu.

Notons en passant, que le voyage entrepris par M. Millebrand en Afrique du Nord revint à environ vingt-cinq millions dont une grande partie fut laissée à la charge des colonies qui eurent le grand honneur de recevoir Son Excellence !

Si le voyage avait eu lieu en Afrique Occidentale, et peut-être Equatoriale, qui sait à combien de millions il se serait élevé et pour combien d'années ces colonies saignées à blanc, auraient dû marquer le pas faute de ressources ?

Aujourd'hui, les temps sont changés... aussi avons-nous peine à croire à un voyage résidentiel au Tchad.

Il en sera de lui comme de tous les changements annoncés pour lui ou pour certains des hauts fonctionnaires du protectorat.

C'est le lot de la Tunisie.

Les uns et les autres sont là et tout le monde sera au travail dans quelques jours et la marche des services arrêtée pendant l'été reprendra son petit train-train, jusqu'au premier juillet prochain.

Pour éviter les incendies de forêts



Pour prévenir les incendies de forêts qui, régulièrement, chaque année, s'allument à l'ouverture de la chasse en août cela n'est plus à démontrer, il faut, dorénavant, en reporter celle-ci aux premières grandes pluies, fin septembre ou octobre, n'en déplaise à notre contradicteur de la « Tunisie française » qui nous semble un tantinet arabophobe.

Et nous soutenons que l'ouverture de la chasse en août en est la cause principale que le feu soit allumé par les chasseurs ou par les indigènes.

Nous n'ignorons point que ceux-ci, lorsqu'ils veulent se procurer de bons pâturages ou exécuter une vengeance mettent le feu aux forêts mais ils ont toujours soin de profiter de l'ouverture de la chasse nous détourner les soupçons ; qu'on le retarde d'un mois après les premières grandes pluies, et on leur enlèverait leurs principaux arguments de défense car ils ne pourraient plus faire retomber sur les chasseurs maladroits la responsabilité des incendies.

Ce n'est point un excellent citadin qui pense cela, comme le croit le correspondant de notre excellent confrère mais un « bledard », qui a vécu longtemps dans la brousse, qui fut même plusieurs années un forestier-amateur et a eu l'occasion de constater ce qu'il avance au cours de ses plus belles années, celles qu'il passa en forêts. Retardons donc le plus tard possible l'ouverture de la chasse et l'on verra à l'expérience si notre proposition est bonne mais tant qu'on ne l'aura pas mise à exécution, il ne faut pas accuser de parti-pris les indigènes de mettre le feu volontairement aux forêts.

Et puis, c'est rendre service aux chasseurs, c'est protéger leur santé c'est leur éviter le soleil de plomb d'août la chaleur et la fatigue, génératrices de maladies de cet avant-dernier mois d'été car celui-ci ne finit qu'après le 20 septembre.

Quelques jours de retard causeraient-

ils un si grand dommage aux chasseurs qu'on ne puisse attendre les premières journées d'automne ?

On peut essayer et si les forêts continuent à brûler, on saura sur qui en faire tomber la responsabilité et peut-être pourra-t-on facilement arriver à découvrir les auteurs.

Mais il ne faut pas toujours accuser les indigènes d'allumer les incendies, le chasseur souvent n'y est pas étranger surtout dans les bois où le pin domine.

Une intervention maladroite des délégués indigènes au Grand Conseil pour le maintien de M. Lucien Saint EN TUNISIE

Une intervention des délégués indigènes du Grand Conseil en faveur du maintien de M. Lucien Saint en Tunisie, aussi maladroite, disons le tout de suite, que celle du Conseil général de la Seine-Inférieure pour garder le préfet Lallemand, risque de provoquer son départ qui n'était peut-être pas décidé, ou tout moins qu'à l'état de projet encore vaguement lointain.

Voici comment elle se serait produite :

M. Amor Baccouche, ancien administrateur du collège Sadiki, actuellement représentant du baron Erlanger, chevalier de la légion d'honneur et secrétaire élu de la section indigène du Grand Conseil, de retour de Paris, convoqua ses collègues, sitôt débarqué du bateau, afin d'envoyer un télégramme à M. Herriot au nom de la section indigène du Grand Conseil pour le prier de maintenir M. Lucien Saint en Tunisie.

Trois ou quatre délégués répondirent à la convocation et le télégramme rédigé au nom de toute la section aurait été, paraît-il, transmis au département par la résidence générale à la demande de M. Baccouche.

Si le président du Conseil est logiquement avec lui-même M. Lucien Saint pourrait très bien faire les frais de cette intervention déplacée car elle est de nature à le diminuer aux yeux du gouvernement et de tout le monde.

On aurait dû le faire comprendre à la résidence générale à M. Baccouche si c'est bien elle qui a bien transmis le télégramme.

Pour notre part, nous le regrettons M. Lucien Saint n'ayant besoin d'aucun satisfecit de personne.

Echos et Nouvelles

Le retour du résident général

On annonce pour le 19 le retour du résident général et de Mme Lucien Saint.

Retour du Bey à la Marsa

En raison de l'approche de la fête du Mould qui sera célébrée dimanche prochain S.A. le bey, suivi de toute la cour et des hauts dignitaires de sa maison est rentré dimanche à la Marsa.

La population lui a fut un accueil chaleureux.

Une belle adjudication

L'adjudication des lièges tunisiens qui a eu lieu à la Direction générale de l'Agriculture, a amplement réussi. Les 146 lots mis en vente ont tous trouvé preneurs et certains lots marchands ont atteint 150 francs le quintal.

Le produit de la vente est de 3.000.000 de francs environ.

Comme pour 1923, les recettes forestières de l'exercice 1924 atteindront donc à peu près 4 millions et dépasseront de deux millions le total des frais de gestion y compris le personnel.

C'est dire la prospérité de nos forêts dont le service ne saurait être trop félicité.

Aux retours

La liste des rentrées est beaucoup trop longue pour nous permettre de citer tous ceux qui nous sont revenus par les derniers courriers, il nous faudrait plus d'une colonne du journal.

Mentionnons au hasard de la lecture

des listes des passagers : Mme et M. Lesoure, directeur général de l'Agriculture; Mme et M. Dubourdeu, directeur général honoraire des finances; Mme et notre ami M. François Portelli, président du Syndicat de la mine de Trozza, directeur du « Journal de Tunis »; Mme et M. Rigaud directeur de la Société Générale; Mme et M. Ducos de la Haille, directeur de la Justice; Mme et M. Thiébaud, directeur du Comptoir National d'Escompte; Mme et notre ami M. Charles Gallini, avocat défenseur à Sousse; M. le général Kairallah, directeur des Habous et Mlle; Mme et notre ami M. Clapier, commissaire spécial; notre ami M. Bloch, pharmacien, membre de la Chambre de Commerce; Mme et M. Boitard, chef de bureau à la Direction des finances; nos confrères, Mme et M. Fichet de « Tunisie Socialiste »; notre ami M. Gabis directeur du théâtre Municipal notre ami M. A. Gaudiani, avocat défenseur; Me Daninos, Avocat-défenseur à Sousse; MM. Frassetto et Bessis, directeurs de la Banque de Tunisie; Mme et notre ami M. F. Huard, délégué au grand conseil; notre ami Me Ollandini Huissier et famille; notre ami Me Versini, greffier; etc., etc..

Pitié pour le dar el bey

Nous nous joignons à notre excellent confrère le « Journal de Tunis » pour demander qu'on reconstruise sans retard la façade du dar el bey.

Indépendamment des touristes qui se livrent à des réflexions désobligeantes, nous ne pouvons pas laisser le dar el bey dans l'état où il se trouve ce qui donnerait une piètre idée de notre administration aux gouverneurs généraux et surtout au résident général du Maroc lorsqu'ils viendront assister au printemps prochain à leur réunion annuelle.

Nous espérons bien qu'on trouvera au fond de quelque tiroir de l'honorable directeur général des finances les quelques milliers de francs nécessaires à cette réparation.

Nécrologie

Notre ami, M. F. Huard, président général de la Mutuelle, délégué au Grand Conseil et Mme F. Huard ont eu la douleur de perdre leur belle-mère et mère décédée, il y a quelques jours, après une longue maladie.

Nous prions notre ami et sa famille d'agréer l'expression sincère de nos condoléances émuës et attristées.

Ce Pauvre Zeitoun !

Pauvre est ici une façon de parler car il ne mérite aucune pitié.

Tout le monde connaît à Tunis ce marchand de dattes, de confitures (apportez vos pots, mesdames), de fruits exotiques, de friandises tunisiennes, de la rue d'Italie.

Il faisait assez de réclame pour cela.

Au début de la saison estivale il résolut d'aller passer quelques semaines agréables dans une ville d'eaux et d'y mener joyeuse et grande vie, c'était bien son tour, et à cet effet emporta une lettre de change de 200.000 frs. constituant tout son avoir... et aussi l'argent de ses fournisseurs... et partit joyeux pour les rives enchantées de Vichy.

Sur le bateau, le bey n'était plus son maître. Il ruminait de grands et vastes projets, bâtitait de superbes châteaux en Espagne... pour peu que la chance continuât à le favoriser.

Dès son arrivée dans la grande ville d'eaux, il s'installa dans un hôtel cossu, puis fut d'un pas léger se faire inscrire au Grand cercle du Casino où il remit un pourboire quasi royal au valet doré sur tranches qui l'introduisit dans le sanctuaire de la dame de pique.

Le soir, il se trouva mal à l'aise dans ses habits confectionnés par son cousin de tailleur de la rue bab-cartagène, aussi, dès le matin, il entra chez un tailleur réputé et demanda on pourrait lui faire un costume de cérémonie et deux complets mi-habillés pour le lendemain ?

— Mais certainement lui répondit-on avec le sourire le plus gracieux aux lèvres

Il choisit les étoffes les plus soyeuses, les plus fines et fut prié de passer à la caisse verser des arbes, soit 500 francs.

En grand seigneur, il versa et... négligea de demander le coût de la commande.

— Bast ! se dit-il, le baccara paiera cela.

Deux heures après, à l'essayage - chassez le naturel, il revient au galop - il crut devoir s'enquérir du montant de sa commande.

Il n'était pas dans une musette : 1200fr. le costume de cérémonie, 1500 les deux mi-habillés et 300 francs de supplément pour livraison immédiate soit trois billets de mille.

Déjà cela commençait assez mal; avec ce prix à Tunis il aurait eu dix costumes.

Le lendemain, tout flambant neuf, il fit une entrée peu solennelle derrière un compatriote, rencontré dans le courant de la journée, qui lui expliqua une martingale devant forcément donner des résultats certains, probants, mais il fallait avoir du « corage ».

Il se laissa faire et perdit dix mille balles le soir même.

Cela refroidit son enthousiasme d'adult plus qu'il faisait un fichu temps.

Toujours poussé par son compatriote, il fit comme le nègre de Mac Mahon, et continua et... perdit, perdit, perdit.

Et la lettre de change de 200.000 fr. fondit sur le tapis vert.

Il lui restait heureusement ses billets de retour et ses complets ultra chics.

Il reprit mélancoliquement le chemin de Tunis pour apprendre à son arrivée qu'un de ses fournisseurs, mis au courant de ses pertes, le poursuivait en déclaration de faillite.

Celle-ci fut accordée et avec l'arrestation pardessus de marché.

Infortuné Zeitoun ! Cette fois-ci te voilà vraiment dans les dattes.

Des splendeurs de Vichy tomber dans une sombre cachot de l'hôtel Delord !

Quelle déchéance !

Et le magot si laborieusement gagné pendant de longues années de travail ? fondu, volatilisé.

C'est ça qui n'est pas rigolo.

LES ROTHSCHILD

Histoire anecdotique d'une famille régnante

IV

C'est ainsi que l'ouvrage anglais cité plus haut raconte que l'ancêtre des Rothschild touchait, du côté allemand :

1° Une commission de racolement par tête et très probablement une ristourne des soldats racolés ;

2° Une commission de vente du landgrave ;

3° Une prime pour faciliter le paiement du gouvernement anglais.

Et du côté anglais :

1° Une commission d'achat ;

2° Un intérêt d'argent formidable en rémunération du prêt ;

3° Une commission de paiement pour faire passer l'argent à l'électeur de Hesse-Cassel.

Et quel argent prêtait-il au gouvernement anglais ?

Mais tout simplement celui du landgrave, — et sans que celui-ci put même s'en douter, affirme Edouard Demachy.

Il s'agissait d'un simple jeu d'échiquier, d'un revirement.

Et le traducteur de l'ouvrage anglais prenant cet exemple :

Vente de 10.000 hommes à l'Angleterre :

Prix fixé : 50 liv. st. par tête de bétail humain.

Prix à payer : 50 × 10.000 = 500.000 h = 12.500.000 francs.

Le gouvernement anglais remettait à Amschel 700.000 liv. st. de bons du Trésor anglais que l'homme de paille du

Anis

BERGER

Claude 184, Boulevard National - MARSEILLE

landgrave prenait à 70 o/o soit 30 o/o d'escompte quand ce n'était pas plus.

Amschel recevait du landgrave un reçu pour solde de 500.000 liv. st. qu'il lui écrivait avoir employé à acheter des bons du Trésor au pair bien entendu !

En dehors de toutes ces commissions, l'habile opérateur faisait passer sous le nez du landgrave les 30 et 40 o/o d'escompte qu'il extorquait du gouvernement anglais.

Le landgrave devait fournir les soldats habillés, tout armés, les nourrir et les transporter. La livraison de viande à canon devait être faite à domicile.

Nouvelle source de bénéfices pour l'excellent Amschel. Il se chargeait de tout. Les recrues hessoises nourries par ses soins crevaient tellement de faim qu'elles avaient hâte de partir pour l'Angleterre. Elles le demandaient. Ça passait pour de l'enthousiasme guerrier. En Angleterre, elles mangèrent à leur faim.

Amschel surveillait les besoins de soldats du gouvernement anglais. Il craignait la concurrence des autres princes allemands. Il se présentait au War Office, les poches bourrées de l'argent du landgrave, distribuait quelques sportules et enlevait l'affaire.

Celle-ci conclue, il restituait l'argent prélevé mais en retenait les bénéfices.

Les millions de Guillaume IX restaient, en réalité stationnaires. Ceux d'Amschel commençaient à s'entasser les uns sur les autres. Le landgrave appelait le père des Rothschild son homme.

Il aurait dû l'appeler son maître !

Dans son roman *Le député d'Arcis*, le grand Balzac a écrit : « Les dynasties qui commencent ont, comme les enfants, des langues tachées. »

Les Rothschild pourraient invoquer cet illustre témoignage en faveur de leur dynastie qui eut ses tâches, comme toutes les autres, mais il y a tache et tache. On voit bien des taches de sang sur les langues de la monarchie française, au temps de Clovis et même plus tard. Le sang est inévitable sur l'armure d'un soldat qui se bat. Sur les langues de la monarchie occulte rothschildienne, venue de Francfort et qui a succédé, en fait, à la monarchie fondée par Clovis, on voit aussi du sang, mais c'est celui d'une boucherie humaine en grand rendement, avec des registres de doit et avoir, des voitures de livraison et des vêtements en banques.

Amschel Mayer est à la fois usurier et équarisseur, la vieille maison de la Judentrasse de Francfort est construite sur un charnier ; elle pue le sang des abattoirs.

On conçoit qu'une légende gracieuse et morale ait été inventée pour masquer des origines aussi fâcheuses.

Les autres dynasties l'ont bien fait, alors qu'elles n'avaient à effacer que quelques taches de sang et n'avaient pas à rougir d'être nées comme parmi les débris d'un festin anthropophage.

« Il y a deux histoires, a dit encore Balzac (*Illusions perdues*, tome III) : l'histoire officielle, menteuse, qu'on enseigne, l'histoire ad usum delphini ; puis l'histoire secrète, où sont les véritables causes des événements, une histoire honteuse. »

Nous avons montré l'histoire secrète, l'histoire honteuse, avec les véritables origines de la fortune des Rothschild.

Voici la légende, l'histoire officielle qu'ils inventèrent pour masquer la réalité des faits.

Guillaume IX se serait pris d'amitié pour l'ancêtre des Rothschild parce qu'un jour, faisant une partie d'échecs, Amschel Mayer serait intervenu pour recommander un bon coup à l'électeur de Hesse-Cassel et lui aurait fait gagner la partie.

C'est imité des chroniques du temps d'Henri IV, mais ça ne prend pas. Il y eut peut-être un bon coup de conseillé par Amschel, mais il fut bien certainement sur un domaine plus vaste qu'un succès aux échecs.

Il est certain que Guillaume IX s'attachait le Juif à la suite d'un avantage que celui-ci parvint à lui procurer. Mais nous savons ce qu'aimait le landgrave : des bénéfices commerciaux et en banque

L'abondance des matières nous oblige, à notre regret, de remettre au prochain numéro notre réponse au jeune auteur de l'article paru dans "Tunis Socialiste" relatif à l'inévitabilité des chemins parce que assimilés aux fonctionnaires.

S'il en était autrement ni M. le résident général, ni M. le directeur général des travaux publics n'auraient le droit d'intervenir dans des questions intérieures de la compagnie fermière et d'annuler d'un trait de plume des décisions prises à bon ou mal escient par le directeur.

(A suivre)

DERNIERE HEURE

Le voyage de M. Lucien au Tchad était de pure invention

Au dernier moment nous recevons de Paris, une lettre nous annonçant qu'il n'a jamais été dans l'intention de M. Saint d'accomplir un raid au lac Tchad, ni à Ouagadagou, pas même à Tombouctou où il n'a que faire.

Il a favorisé tout comme l'Algérie l'expédition qui partira du reste d'Alger pour revenir par la Tunisie.

Elle sera placée sous la direction du commandant de Lafargue qui vient l'être lavé de toutes les accusations lancées contre lui.

Le commandant Bettambourg, le capitaine Pelletier d'aisy et l'adjudant Bésin y prendront part.

Elle est patronnée par les deux gouvernements mais les frais seront entièrement supportés par les fabricants d'autochenilles ou de voitures aux roues accouplées.

Les livres

ELSA, LINA, MARIA & Cie
par Eugène JUNG
Ancien Vice-Résident de France au Tonkin.

Vivante, vibrante, cinglante, cette étude de mœurs d'un genre absolument nouveau, met à nu la mentalité et l'amoralité étranges des Filles du Rhin.

C'est un déshabillage, moral et physique. L'auteur, pour le décrire, au lieu d'une plume, se sert d'un scalpel.

Tous ceux — ils sont légion — qui ont séjourné en Pays Rhénans, voudront revoir leur existence là-bas, en lisant ces pages.

Nos Alliés, qui nous critiquent si complaisamment, apprendront aussi quel a été notre système d'occupation. Ils pourront juger que ce n'est pas de notre faute si les Rhénans sont restés ou devenus séparatistes.

L'auteur, dans son ouvrage, nous permet, en effet, d'assister à l'évolution des esprits depuis l'armistice.

Ce livre est vécu et, en le lisant, on le vit.

1 volume 7 fr. — Librairie Colbert 57, Rue de Richelieu — PARIS

GRIBOUILLE et la GUERRE
par Félix GUENON

Un autre livre qu'on lira avec un intérêt attachant et passionnant.

Se le procurer à la Société Mutuelle d'Édition, 25, Rue de Lille - Paris : 7.50

Demandez partout

l'anisette Gras

AGENT DEPOSITAIRE J. CURTELIN Fils
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0.95

Direction générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

Direction des Domaines et de la Colonisation

AVIS

Le lundi 13 Octobre 1924, à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de l'Inspecteur des Domaines, Chef de la Circonscription domaniale, à Kairouan, à la location aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de quatre parcelles de terrain à usage de chantiers d'alfa, sises à Fériana, sur l'emplacement de l'ancien camp militaire.

Les personnes désireuses de participer aux enchères devront déposer dans les bureaux de l'Inspecteur des Domaines, Chef de la Circonscription domaniale à Kairouan, une demande d'admission aux enchères, trois jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la colonisation (Direction des Domaines et de la Colonisation).

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au Public que l'immeuble dit « Borj Khaznadar » sis à la Marsa, près de la station de Marsa-Plage, ainsi que le jénina (jardinnet) en dépendant et la voie d'accès de la sania, seront mis aux enchères de location le 20 Octobre courant à 10 heures du matin, pour la fin de l'année en cours et 3 ans sur une mise à prix de 15000 francs par an.

La consommation électrique reste à la charge de l'adjudicataire.

Les visites se font dans l'après midi, les vendredis et dimanches de chaque semaine.

Tous les frais d'adjudication sont à la charge du locataire.

Le Président des Habous
C. SFAR

Brevet Tunisien N° 1969

Monsieur André Garrie, constructeur à Layrac (Lot et Garonne) France, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 1969, du 10 Février 1922, pour : « Moyen nouveau permettant de régler l'inclinaison latérale des charrues brabant » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20, Rue de Russie.

Administration des Habous

AVIS

L'Administration des Habous a l'honneur de porter à la connaissance du Public que le restant des 3 parcelles connues sous les noms d'En-Nahalia, Dar El Amatem et Dar Dellala, dépendantes du restant de l'Enchir Sidi Mahmoud, sises à « El Menchar », au sud et à 15 km, de Béja, fondation des Ahzèbs à Tunis, d'une superficie de 27 ha. 33 dont 4 ha. « Slat », le reste labourable et d'une terre de qualité moyenne, sera mis aux enchères de location pour une durée de 3 années sur la mise à prix de 1640 fr. 00 par an, à l'Agence des Habous de Béja, le mercredi 14 Octobre courant à 3 heures de l'après-midi.

Le Président des Habous
C. SFAR

BREVET TUNISIEN N° 2052

M. Georges Caruelle, à Paris, propriétaire du Brevet Tunisien n° 2052 du 9 novembre 1922, pour "Elevateur de liquide du genre chaîne à godets montés sur lamelle flexible" désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit Brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur Conseil à Tunis, 20 rue de Russie.

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R. Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis — Brazi frères et Cie, pp^{tes}.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de Lacroix, propriétaire — Soussa (Tunis).

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées alimentaires — Baccara et Nizard — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques - E. Minaud et Fils, ancien Aucouturier-Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — Ire Clinique fondée en Tunisie 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Le lait est le plus concentré riche suisse **BERNA** en crème

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

POUR VOS TRACTEURS

POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile **Victorine** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 20 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants**. Av. J.-Ferry - Tunis

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

REP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS
Le Gérant : E. LUMBROSO

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 200 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque
toutes opérations sur titres

Location de compartiments de
COFFRES - FORTS

DÉPÔT DE COLIS

Fabrique de Lits

en tous genres et de tous systèmes
(Maison Française)
Expédition à l'Intérieur

V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41

VÊTEMENTS

J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé **J. BELL**

est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pilet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.

J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197. Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion
Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussa

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Traite Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. — Téléph. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET T. - Tunis

L'huile qui graisse le plus

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »
(20^{ème} ANNÉE)
23, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance

à l'« OFFICE FRANÇAIS »

si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'« OFFICE » se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & Co

(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS

Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques

TRACTEURS & MOTO-CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
 Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue en terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas
admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia |
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS